

DÉBITEURS INSOLVABLES :

1. Bill N° 71, pourvoyant à la liquidation des biens des,—M. Curran, 139.
2. Bill N° 79, pour pourvoir à la juste répartition des biens des,—M. Beaty, 148.
3. Pétitions pour la passation de mesures pourvoyant à la juste répartition des biens des débiteurs insolvable, 95, 147, 165.

DÉLITS POURSUIVABLES PAR VOIE D'ACCUSATION :—Voir *Loi criminelle*, 10.

DÉPENSES IMPRÉVUES :—Relevé des paiements portés au compte des,—opérés par ordres en Conseil du 1er juillet jusqu'à date : sir L. Tilley, 22. Déféré au *com. des comptes publics*, 77. *Imprimé dans les doc. de la sess. seulement*, 89. Doc. de la sess., N° 18.

DÉPENSES PROVINCIALES :—Ordre—Sommes d'argent dépensées annuellement depuis la Confédération, etc. : M. Landry (Montmagny), 133. Réponse, 633. *Imprimée*. Doc. de la sess., N° 152.

DÉPÔTS DU GOUVERNEMENT :—Ordre—Etat donnant le montant d'argent déposé par le gouvernement, à la date du 1er janvier, en Canada ou ailleurs : Sir R. Cartwright, 23. Réponse, 51. *Imprimé pour distribution seulement*, 90. Doc. de la sess., N° 28.

DÉPUTÉ DU GOUVERNEUR :—Le juge en chef Sir William Ritchie, député du gouverneur pour sanctionner le bill du Pacifique, 290. Message du dép. gouverneur désirant la présence des députés dans la salle des séances du Sénat ; la Chambre s'y rend ; bill sanctionné, 291.

DÉPUTÉS :

1. L'Orateur annonce la notification des vacances survenues dans la députation, 7.
2. L'Orateur annonce l'élection des députés, 7, 148.
3. L'Orateur annonce la réception de certificats de juges sur des élections contestées 1-6. Des jugements de la cour Suprême du Canada, 191, 248, 318, 491, 541.
4. Députés assermentés et prenant leurs sièges, 7, 21, 149, 184.
5. Députés autorisés à ne plus siéger dans certains comités, 297, 290.
6. M. Méthot se lève de son siège et résigne son mandat, 420. Voir *Haut Commissaire*, 1.

DÉSAVEU :—Adresse.—Copie de tous ordres en conseil, rapports et correspondance concernant l'exercice ou le non-exercice du pouvoir de désaveu des actes provinciaux, etc., M. Mulock, 41.

DÉSHERENCE :—Voir *La Reine vs Mercer*.

DEWDNEY, LIEUTENANT GOUVERNEUR :—Voir *Territoires du Nord-Ouest*, 3.

DIMANCHE :—Pétitions demandant des amendements à la loi existante, qui assurent une meilleure observance du dimanche, 165, 190, 203, 213, 219, 235, 261, 273, 281, 301, 305, 317, 335, 343, 351, 359, 373, 381, 389, 401, 419, 435, 451, 469, 477, 491, 505, 515, 569, 577, 587, 609. Pétitions pour empêcher les trains de chemins de fer le dimanche, 236.

DIMANCHE, EXCURSIONS DU :—Bill N° 112 pour prévenir les,—M. Charlton, 290.

DIOCÈSE D'OTTAWA :—Voir *Ottawa*.

DISCOURS DU TRÔNE :—Lu par l'Orateur, 7. A considérer, 9. *Rés.* pour une adresse—considérée, 13. Paragraphes 1 à 18 agréés et renvoyés au comité spécial chargé de rédiger une adresse basée sur la dite *rés.* ; rapport, 15. Lue, agréée et présentée, 17. Réponse de Son Excellence, 180. Discours de prorogation, 640.